



SÉMINAIRE

RESPECT DE L'IDENTITÉ CONSTITUTIONNELLE ET APPARTENANCE À L'UNION EUROPÉENNE : LE CAS HONGROIS

14 juin 2017

Centre Assas - Salle 4 (sous-sol)

ENTRÉE LIBRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Séminaire 2016-2017 : Politique communautaire et réforme de l'État en Europe post-communiste.

Le séminaire accueille chaque mois au Centre d'études et de recherches en sciences administrative et politique (CERSA/CNRS/Paris 2) des universitaires, des chercheurs, des experts, des professionnels, des doctorants principalement issus du droit et de la science politique, ainsi que d'autres disciplines (sociologie, géopolitique, histoire, etc.) qui partagent leurs connaissances et le résultat de leurs recherches concernant les changements politiques et institutionnels dans les pays post-communistes : Europe centrale, Europe orientale, Europe balkanique, Caucase.

PROCHAINE SÉANCE

Mercredi 14 juin 2017

Jean-Denis Mouton, professeur de droit public à l'IRENEE/Université de Lorraine, interviendra sur le thème :

« **Respect de l'identité constitutionnelle et appartenance à l'Union européenne : le cas hongrois** »

Le thème du respect de l'identité constitutionnelle comme « norme de résistance » au droit de l'Union européenne (UE) s'est progressivement généralisé devant les cours constitutionnelles des États membres de l'UE. La Cour de justice de l'Union



européenne a répondu à cette menace en « européanisant » cette norme sous le couvert du devoir de l'UE de respecter l'identité nationale de ses États membres. Le gouvernement hongrois veut inscrire la protection de l'identité constitutionnelle de la Hongrie dans la Constitution. Mais la conception d'une identité « enracinée dans l'Histoire », comme le prévoyait le projet d'amendement à la Loi fondamentale de la Hongrie, est-il compatible avec « la norme de convergence conditionnée » qu'est devenue ce devoir de respecter l'identité nationale dans le droit de l'UE ? Plus fondamentalement que nous dit cette norme sur la nature de la construction européenne et son devenir ?

Informations pratiques

METRO : ligne 4, station Vavin, et ligne 12, station Notre-Dame-des-Champs ;

RER : B, station Port-Royal ;

BUS : lignes 58, 82, et 83 ;

VELIB : stations 6008 et 6018 ;

En raison de contrôles à l'entrée, veuillez vous munir de la présente invitation si vous ne disposez pas d'une carte de l'université Paris 2 Panthéon-Assas.

Pour accéder à la salle 4 (sous-sol), prendre le couloir à droite de l'entrée principale qui mène à l'escalier et aux ascenseurs.